(notes pour l'éloge de Pibrac)

Après l'éloge de Pibrac Louis fit dans cette séance un rapport motivé sur le concours de 1772.

La question proposée était la suivante :

Exposer les inconvénients qui résultent de l'abus des onguents et des emplâtres et de quelle réforme la pratique vulgaire est susceptible à cet égard dans le traitement des ulcères.

De nombreux concurrents, avaient répondu en 1770 à cet appel ; mais, comme le fit remarquer Louis, au lieu de prendre la question dans son sens littéral, ils avaient presque tous simplement proscrit les moyens dont on désirait qu'ils fissent connaître l'usage abusif, et comment cet usage pouvait être réformé ; les deux mots, ajoute Louis, les abus et leur réforme devaient uniquement fixer l'attention des concurrents et les faire remonter aux principes qui pouvaient démontrer les inconvénients des onguents et des emplâtres et établir une pratique judicieuse sur leur usage.

L'Académie avait remis la question au concours pour 1772.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C. N.
ARC 1 d. 2 n° 24 (4)

(Notes pour Libraire)

Cette fois 28 mémoires avaient été envoyés à l'académie, mais cette fois encore les vues de l'acad. ne furent pas acceptées. Presque tous les auteurs, dit Louis, n'ont fait que paraphraser des notions triviales contre les onguents et les emplâtres ; ils se sont tenus dans des généralités scholastiques ; bref aucun d'eux n'avait pris la peine d'approfondir leur sujet par l'étude de l'histoire de l'art, de ses progrès et des variations de la pratique.

Il semblait à la totalité du plus grand nombre des mémoires que toute l'action des remèdes dut être bornée à la surface ulcérée ; quand le vice, même purement local qui a formé ou qui entretient l'ulcère est nécessairement étendu au delà de cette surface. Aussi l'académie, tout en distinguant quelques mémoires, dut remettre la question pour l'année 1774 avec promesse d'un prix triple pour celui qui l'aurait le mieux traitée.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 1 d. 2 n°24

(pour éloge de Pibrac)

après la lecture du rapport sur les prix, la parole
fut donnée à Gourdand pour communiquer des remarques
sur les plaies de tête avec fente au crâne. (sic)
Bordenave lut ensuite un précis d'observations
sur les plaies à travers de la gorge.
Sigville un mémoire sur la fontanelle des enfans
nouveau nés, a d'abatir ~~du retentissement~~
historique sur la cure radicale de l'hydrocèle.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 1 d. 2 n° 24